



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de la Commission de Gestion relatif à la gestion de la Commune pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et à l'examen des comptes 2024.

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu à nos questions lors de notre rencontre le 27 mai et pour avoir préparé, avec les employés communaux concernés, le « Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2024 », que nous qualifions de complet et synthétique.

Gestion générale de la Commune par la Municipalité

La Commission de Gestion constate avec satisfaction la qualité du travail effectué par la Municipalité en 2024.

Le nombre de sujets à traiter et le nombre de préavis est resté dans la moyenne des années précédentes.

Nous avons focalisé notre attention cette année sur les sujets détaillés ci-après.

En conclusion

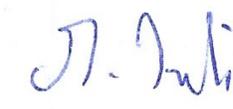
La Commission de Gestion félicite la Municipalité pour son travail et son sérieux dans la gestion de la Commune en 2024. Nous recommandons au Conseil Communal de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2024 et d'adopter les comptes communaux 2024.

Pour la Commission de Gestion (par ordre alphabétique) :


Conceição Danz


Margerita Dornier


Cyrille Ghiste


Myriam Iseli


Patrick Visinand

Date : 09 juin 2025



Détails des thématiques et sujets abordés par la Commission de Gestion pour l'exercice 2024

Constructions

La maison du Tilleul

Il s'agit d'un projet de rénovation et de transformation de tout le bâtiment.

Ce projet a fait l'objet d'un préavis en 2022 (Préavis 8/2021-2022) pour un crédit d'étude de 495 000 Frs. L'étude s'est terminée avec un engagement de CHF 441'937 et un non dépensé de CHF 53'063. En juin, le conseil a accepté un crédit de transformation de la maison du Tilleul (préavis 11/2023-2024) pour un budget de CHF 4'700'000.

Le chantier a débuté en septembre avec l'installation des échafaudages et des travaux de désamiantage. Lors de la phase de démolition, le mur côté route de Gland présentait une structure non stable, voir dangereuse (maçonnerie de moellons et de cailloux) et il a été jugé nécessaire de procéder à sa démolition soigneusement sur les 2/3.

Cet imprévu engendrera un surcoût et un léger retard dans la réalisation des travaux. Les dépenses pour l'année 2024 s'élèvent à CHF 467'325.

Le forum des Pralies

Depuis début 2023, le bâtiment (mis en exploitation en 2020) souffre d'infiltration d'eau. En décembre 2023, les précipitations abondantes et la neige ont contribué à l'aggravation de la problématique et à nécessité des actions immédiates de la part de la municipalité afin de pouvoir y pallier.

Pour donner suite à un rapport d'observation réalisé par l'architecte, il semblerait que le problème provienne de joints sur les acrotères.

Diverses actions ont été entreprises notamment la demande de différentes offres pour la remise en état des joints et des travaux de ferblanterie-couverture. Après études des propositions et la réflexion autour d'une solution durable dans le temps, la solution de couvrir les acrotères avec des couvertines en inox a été retenue. Les travaux ont été réalisés durant le mois de juillet pour un montant de CHF 26'500.

En parallèle, courant du printemps, la protection juridique de la Commune a été contactée afin de constituer un dossier pour pouvoir recourir face à l'architecte pour qu'il prenne ses responsabilités. Cependant fin 2024, après de multiples échanges avec son assurance, aucune position ni décision n'ont encore été prises.

Police des constructions

24 demandes ont été traitées en 2024. Nous avons demandé à la municipalité quelle est la répartition des principaux projets et s'il y avait un thème prépondérant et il ne semble pas.

Mobilité, Sécurité et infrastructure

Sécurité

Pour ce qui concerne les chiffres de dommage à la propriété lors de vol (« presque doublé en 2024 »), le nombre de mains courantes qui a augmenté de 19.5% par rapport à 2023, notamment sur les deux domaines : « les vols de véhicules +50% et les violations de domicile +20% », il a été précisé par la municipalité que ces chiffres sont présentés dans le rapport de police et que malgré des pourcentages



élevés, il s'agit que de petits cas en nombres. Nous avons d'ores et déjà demandé à la municipalité de communiquer les nombres relatifs aux divers délits de façon à ne pas rendre ces chiffres anxiogènes mais de traduire plus de la réalité des faits.

Mobilité douce

La jonction entre notre village et Gland, en ce qui concerne la mobilité douce et la sécurité pour les piétons et les cyclistes ne donne pas satisfaction. Le Canton s'est engagé à développer une liaison adéquate. Pour ce projet, plusieurs parties prenantes sont donc impliquées (Vich, Gland, Région Nyon, OFROU et la DGMR). L'objectif est d'évaluer les différentes versions (par exemple la création d'une passerelle surélevée côté Lausanne) rendant possible la traversée entre Vich et Gland et leurs implications financières.

Le secteur de la Bichette et la jonction avec Gland connaît depuis plusieurs années des limitations capacitaires qui entraînent des retards pour les transports publics due à la congestion de véhicules qui empruntent le pont. Dès lors une pré-convention a été signée entre les communes de Vich et Gland, Région-Nyon, la Confédération (OFROU) et le Canton de Vaud (DGMR) afin de mener des études d'avant-projet.

Désirant moderniser son réseau de transport urbain et afin de réduire son impact environnemental, la commune de Gland a étudié diverses options et a porté son choix sur un bus 100% électrique, modulaire et connecté, le Cristal. Désireuse de tester ce nouveau concept auprès de la population, la commune de Gland a proposé à notre commune de participer à l'expérience afin de tester le transport entre le milieu urbain glandois et la zone commerciale de Vich. Cette expérience a eu lieu en septembre et les retours semblent positifs.

Ecole, cantine, UAPE, AISE, RAT

Association intercommunale AISE

La commune est membre de diverses associations intercommunales comme le RAT (Réseau des Toblerones), l'AISE (association intercommunale scolaire de l'Esplanade) notamment, ce qui lui donne le droit à représenter les administrés, mais ne permet pas d'agir sur la gestion de ces dernières. En effet, les statuts de ces associations confèrent à leurs divers comités de direction le pouvoir de gestion et de décision.

À la suite de diverses interpellations en fin 2023 et en 2024 lors du conseil communal, sur le dysfonctionnement de certains restaurants scolaires, et également en ce qui concerne les transports et l'encadrement en général, la municipalité a interpellé les différentes instances sur les problèmes.

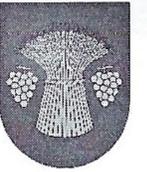
Pour ce qui concerne les divers aspects en lien avec les restaurants scolaires, celles-ci sont du ressort des communes qui les abritent, et donc les interpellations n'ont pas vraiment été considérées.

Pour ce qui concerne les transports et encadrement (sous la responsabilité de l'AISE) il en est de même.

La municipalité ainsi que la commission de gestion recommandent aux administrés (parents) de s'adresser directement aux municipalités concernées afin de trouver des réponses et d'éventuelles solutions aux problèmes. Il en est de même pour les autres problématiques concernant les transports et l'encadrement.

UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) « les Vichkings »

Afin de répondre aux besoins d'accueil parascolaire des habitants de Vich, la Municipalité a décidé de mettre en place une UAPE « les vichkings ». L'UAPE de Vich remplit son rôle d'accueil avec des horaires étendus depuis la rentrée 2022-2023 ainsi que 4 semaines pendant les vacances scolaires. La



capacité d'accueil est aujourd'hui de 48 enfants qui peuvent fréquenter la structure, 4 après-midis par semaine avec un engouement accru pour le mercredi après-midi (un peu plus de 8 enfants bénéficient de ces horaires élargis). La qualité du personnel, la formation continue de celui-ci, l'infrastructure et la proximité de place de jeux (sport et autres) garantissent le succès grandissant de cette structure comme le démontre l'augmentation des demandes. En 2020, l'UAPE accueillait 24 enfants et en 2024 64 !

Le restaurant scolaire de Vich

En moyenne 40 enfants sont accueillis et surveillés par 4 personnes et reçoivent un repas chaud et équilibré dans une structure adaptée (Forum des Pralies). Aucun dysfonctionnement n'est à relever, bien au contraire en comparaison à d'autres structures d'autres communes.

Nous avons constaté que la gestion de ce restaurant est exemplaire et devrait peut-être inspirer les communes avoisinantes.

Finances

Estimant que la Commission des Finances se charge du contrôle détaillé des finances, la Commission de Gestion n'a en particulier pas procédé à un audit des comptes.

Finances 2024 : Généralités

Pour l'année 2024, les comptes de fonctionnement présentent un bénéfice de CHF 26'277 et une marge d'autofinancement de CHF 520'194. Le résultat de l'année 2024 est considéré comme équilibré et il est comparable à l'exercice 2023 et le ratio de capacité d'autofinancement de 7.4% est jugé moyen par la Municipalité pour couvrir nos investissements actuels et futurs (pour rappel il était de 6.5% en 2023).

Les investissements

Pendant l'année 2023-2024 plusieurs investissements ont été votés (crédit complémentaire pour le Plan d'affectation communal, participation communale au fonds régional pour la mobilité collective et innovante) et d'autres sont en cours comme la transformation et l'assainissement de la maison du Tilleul (Demande de crédit d'étude et transformation de la Maison du Tilleul). La commission de gestion est revenue sur certains de ces objets (CF. points construction).

Eau

La gestion de l'eau au sein de Vich doit subir un changement. En effet l'un des réservoirs est devenu obsolète. Son emplacement dans une partie escarpée et peu accessible, de plus dans une région maintenant protégée, ne permet pas son renouvellement et encore moins son agrandissement. Les besoins en eau de Vich ont grandi ces dernières années tant par l'accroissement de la population que par les moyens de lutte contre les incendies. Un contrat de liaison avec les sources d'eau de Gland sont en cours de discussion mais pas encore finalisés.

Divers

Biodéchet

Depuis le 30 septembre, la collecte des biodéchets à la porte de nos administrés a été mise en place. Cette collecte concerne tous les déchets de jardin, alimentaires et de cuisine ainsi que le ramassage des sapins de Noël en période de fin d'année.

Cette collecte participe à la diminution significative des volumes et du poids des poubelles et également permet d'accomplir un geste supplémentaire pour l'environnement. La diminution de l'eau dans les



incinérables permet de mieux brûler. Nous espérons que cette initiative permettra également une diminution des coûts pour nos citoyens.

Service de la voirie

Le service de la voirie poursuit l'objectif de travailler de manière efficace avec les ressources qui lui sont mises à disposition tant humaines, financières que matérielles adaptées aux divers travaux et missions qui leurs incombent. 3 employés communaux sont rattachés à ce service et répondent aux divers besoins de la commune dans les domaines variés (entretiens des espaces verts, des routes, bâtiments communaux, centre de tri, manifestations, sécurité...). A titre d'exemple vous trouverez ci-dessous des tâches qu'ils réalisent pour notre bien-être. Nous profitons de ce rapport pour les en remercier.

- Espaces verts : le suivi constant de toutes les plantations arbustives et fleuries, des surfaces de sport et de la place de jeux, des couloirs biologiques, qui sont entretenus et préservés par des travaux quotidiens adaptés aux saisons et conditions atmosphériques
- Entretien des routes, des trottoirs et surfaces vertes en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et des trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante en raison des déjections canines et du « litering »
- Suivi hebdomadaire des poubelles publiques
- Entretien des grilles d'évacuation des eaux claires sur les routes et chemins communaux
- Entretien et désinfection des fontaines
- Décorations forales et pour les fêtes
- Réparation des machines et autre outillage
- Remise en état du mobilier urbain et des panneaux de signalisation
- Contrôle et suivi des radars pédagogiques
- Entretien et conciergerie des bâtiments communaux : Forum des Pralies, salle communale, église, abri PC, comprenant des réparations pour des fenêtres cassées, des portes endommagées et des sanitaires, ainsi que des remises en fonction de divers éclairages
- Centre de tri : assurer les heures d'ouverture et l'entretien des lieux.

